

Soligny-la-Trappe, lieu d'origine de nos Ayotte

Par Robert Prévost, collaboration spéciale

La Presse, Montréal, samedi 20 mars 1993

Ce sont des forêts qui, pendant des siècles, ont tenu le Perche sur le-même. L'une d'elle, la forêt du Perche, justement, se déploie au nord de la N12, qui débute un peu à l'ouest de Versailles en direction d'Alençon et elle en jouxte une autre, au nord-ouest, celle de la Trappe. En quittant ce beau domaine forestier, on aperçoit le clocher de l'église de Soligny-la-Trappe, où fut baptisé Thomas Hayot vers 1609. Il devait être l'un des premiers colons de la Nouvelle-France.

L'église vaut plus qu'un regard distrait. Elle est d'origine romane et son portail ouest est à double archivolte avec décor en chevrons et colonnes portant des chapiteaux à crochets du XII^e siècle. La nef, de même époque, a reçu des ajouts, vers la fin du XVI^e siècle, sous la forme de deux collatéraux avec arcades en plein cintre et piliers prismatiques. Le bénitier date du XVII^e siècle, de sorte que Thomas Hayot s'y trempa sûrement les doigts avant d'aller s'établir à Mortagne, d'où il partit pour la lointaine colonie.

Depuis son début, un peu à l'ouest de Versailles, la N12 passe par Pontchartrain, Houdan, Dreux et Verneuil pour atteindre le carrefour Sainte-Anne (110 km). D'ici, on peut atteindre Soligny-la-Trappe en passant par la forêt du Perche, mais la route la plus directe est la D32 qui franchit Tourouvre et conduit à Soligny (13 km depuis la N12).

Le 15 Juillet 1629, à Mortagne, Thomas Hayot épouse Jeanne Boucher. Celle-ci est la sœur de Martin Boucher, qui doit lui aussi, quelques années plus tard, se fixer en Nouvelle-France et y devenir la souche d'une riche descendance. Thomas et Jeanne présenteront trois enfants au baptême, à Mortagne, avant de franchir l'Atlantique : Geneviève, Rodolphe et Jean.

Thomas Hayot, avons-nous dit, fut l'un des premiers colons de la Nouvelle-France. Le 30 juillet 1640, par-devant Martial Piraube qui, en plus d'agir comme secrétaire auprès du gouverneur Huault de Montmagny, est commis au greffe et tabellonnage de Québec, il signe un contrat d'engagement comme défricheur auprès de la Compagnie de la Nouvelle-France, représentée par Nicolas Pivert. Ce syndicat bénéficie du privilège de la traite des pelleteries à la condition de pourvoir à l'établissement d'un certain nombre de colons. Or, en 1640, seulement huit années se sont écoulées depuis que la colonie a été rendue par l'Angleterre à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye.

À Québec, deux autres enfants naîtront au couple Hayot/Boucher : Adrien et Anne.

Voyons ce qu'il advint des cinq fils et filles de la famille. Geneviève, née à Mortagne en 1632, épouse le chirurgien Claude Bouchard d'Orval vers 1650, à Sillery ou au Cap-Rouge ; une seule fille naît de cette union, mais décède le même jour que sa mère, soit le 1^{er} mars 1651. On sait peu de chose de Rodolphe, qui vit le jour à Mortagne en 1634 et fut confirmé au Château-Richer en 1660 ; les généalogistes ont perdu sa trace.

Le 17 novembre 1633, Jean épousait Louise Pelletier, fille de Nicolas et de Jeanne de Vouzy. C'est le père de Jean de Quen qui bénit l'union ; il exerçait son ministère à Québec et aux alentours après avoir découvert l'existence du Lac Saint-Jean. Le défricheur avait acquis l'estime de ses concitoyens :

trois mois plus tôt, il avait été nommé syndic pour le Cap-Rouge, y compris Sillery.

Le couple Hayot/Pelletier, eut dix enfants dont quatre fils. Trois de ceux-ci fondèrent des foyers : Jean en 1695 à la Rivière Ouelle, avec Sainte Grondin, fille de Jean et Sainte Mignault, qui lui donna six enfants ; Étienne en 1702, à Neuville avec Anne-Félicité Bonhomme, fille d'Ignace et d'Agnès Morin et déjà veuve de Louis Lefebvre dit Angers, qui fut mère de huit enfants ; et un autre Jean, qui prit le prénom composé de Jean-Baptiste, en 1711, à Lachine, avec Marie-Charlotte Badel, fille d'André et de Barbe Duchesne, veuve de Claude Aumay, une union qui demeura sans postérité. Le quatrième fils, Louis-Joseph décéda à l'âge de 23 ans, apparemment sans s'être marié.

Des six filles, l'une se fit religieuse, Angeline, à l'hôpital Générale de Québec et fut supérieure de la communauté pendant trois ans. Les autres se marièrent : Marie-Madeleine en 1681 avec Michel Robert (un fils), Louise en 1687 avec Daniel Normandin (7 enfants), Geneviève en 1673 avec Gabriel Bérard (11 enfants), Marie-Thérèse en 1705 avec Jean-Baptiste Larchevêque (5 enfants) et Françoise en 1702, avec Claude Garnier (un fils).

Le couple Hayot/Boucher, avons-nous dit, eut deux enfants après son arrivée. Le premier, Adrien, né à Québec en 1638, épouse, le 24 novembre 1661, Marie-Madeleine Guyon, fille de Jean et d'Élisabeth Couillard, s'alliant ainsi à une autre famille de pionniers : Jean Guyon du Buisson fut le premier arpenteur formé dans la colonie ; son épouse était la petite-fille de Louis Hébert. Le couple Hayot/Guyon fut moins prolifique que le précédent. Il eut sept enfants, mais les dictionnaires généalogiques ne mentionnent aucune progéniture pour cinq d'entre eux. Un fils, Louis, né en 1671, épousa en 1693, Marie-Louise Gourault, fille de Guillaume et de Marie Péchina, qui lui donna quatre enfants dont un seul fils. L'ainée, Marie-Anne, née en 1663, fonda un foyer en 1681 avec Jean Marchand et lui donna dix enfants. Devenu veuf Adrien contracta une seconde union avec Marie Péchina, la belle-mère de son fils Louis.

La dernière de la famille, Anne, née en 1640, épousa Étienne Deneves, dit Brentigny à l'âge de 12 ans et lui donna cinq enfants ; une deuxième union fut sans postérité.

Revenons à l'ancêtre Thomas. Lui et son beau-frère, Martin Boucher, prirent à ferme le domaine des Jésuites dans la seigneurie de Beauport. Ils se séparèrent à l'amiable en 1646. Lors du recensement de 1667, Thomas est établi à Sillery sur une terre dont il cultive 20 arpents et il possède trois têtes de bétail. Il vit seul avec sa femme, qu'il perdra trois ans plus tard. Une jeune épouse vient alors prendre la relève, une fille du roi, la Parisienne Marthe Raudy, une union qui demeura sans postérité.

Rares sont les descendants de Thomas Hayot qui ont conservé l'épellation du patronyme. De nos jours, presque tous s'identifient comme des Ayotte et ceux qui voudront retourner au pays de l'ancêtre pourront non seulement y visiter la vénérable église où il fut baptisé, mais aussi l'imposante abbaye de Soligny-la-Trappe, fondée au XII^e siècle et dont les bâtiments ont été reconstruits à partir de 1890.

L'article présente deux photos, celle de l'église de Soligny-la-Trappe et celle du portail du monastère. La note suivante accompagne cette dernière photo : *C'est à partir de 1890 que les Trappistes purent entreprendre la reconstruction des bâtiments actuels de l'abbaye de la Trappe, à quatre kilomètre au nord-est de la commune de Soligny-la-Trappe. Les visiteurs y sont accueillis avec empressement.*